



District scolaire 3

Ensemble dans nos réalisations

... sous district 3
Line Côté Page, sous district 9
Martine Michaud, sous district 10

Madame Jeanne Da Gauthier souhaite la bienvenue aux membres du CÉD et aux gens du public.

7.3 Lecture estivale

Proposition #2012 01 01 :

Monsieur Richard Landry propose l'adoption de l'ordre du jour tel que modifié. Madame Maryse Cyr appuie. ADOPTÉE.

Proposition #2012 01 02 :

Madame Nathalie Lavoie Bossé propose l'adoption du procès verbal de la réunion du 13 décembre dernier. Madame Anne Marie Beaulieu appuie. ADOPTÉE.

Sommet sur l'éducation – 26 27 28 avril 2012 – Edmonton, AB

Proposition #2012 01 03 :

Madame Nathalie Lavoie Bossé propose que le CÉD 3 soit représenté par Madame Jeanne Da Gauthier, Monsieur Rino Perron et par Guillaume Deschênes Thériault si une place est disponible pour notre élève conseiller, au Sommet sur l'éducation en avril 2012 à Edmonton et que le CÉD accepte de défrayer les dépenses encourues par ces derniers. Monsieur Adrien Fournier appuie. Oui 7 Non – 1 ADOPTÉE.

Aucune.

Aucun.

Monsieur Adrien Fournier nous informe que Madame Anne Chouinard donnera sa démission à titre de représentante du CÉD 3 à la FCÉNB.

Proposition #2012 01 04 :

Monsieur Adrien Fournier propose Monsieur Richard Landry à titre de remplaçant de Madame Anne Chouinard au poste de représentante au CA de la FCÉNB si cette dernière nous remet sa lettre de démission. Madame Nathalie Lavoie Bossé appuie. Oui – 3 Non – 0 Abstention – 5 ADOPTÉE.

Madame Gauthier fait un retour sur le dernier CA de la FCÉNB qui a eu lieu la fin de semaine dernière. Le Ministre Carr a rencontré les représentants du CA et ces derniers

l'ont questionné concernant son annonce de la semaine dernière. Il n'a toutefois pas partagé de nouvelles informations. Les représentants lui ont fait part de leurs inquiétudes et questions en ce qui a trait à l'ajout de membres du CPAÉ au CÉD. Par exemple, la durée du mandat de ces personnes, le processus d'élections de ces membres, les critères d'éligibilité etc.

Maitre Michel Doucet a fait une présentation portant sur l'article 23 Droits à l'instruction dans la langue de la minorité de la Charte canadienne des droits et libertés

personnel soient traités de façon injuste, inéquitable avec mépris, arrogance ou intimidation par qui que ce soit

Aucune.

Proposition #2012-01-07

Monsieur Richard Landry propose l'ajournement. Madame Nathalie Lavoie-Bossé appuie.
ADOPTÉE.

Confirmé à la réunion du :''

Secrétaire du Conseil d'éducation

Présidente du Conseil d'éducation